

Conseil communautaire

Délibération n° 2026/04/30-26	Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
Date et heure de la séance	30 avril 2026 à 19h00
Lieu	Salle de la Mairie à DRUGEAC
Date de la convocation	18 avril 2026
Président de séance	Olivier ROCHE
Secrétaire de séance	Jacques BRESSON
Nombre de délégués en exercice	27
Nombre de délégués présents	25
Nombre de pouvoirs	2
Présents ou représentés	27

Conseillers communautaires présents :

Jacques BRESSON
Andrée BROUSSE
Delphine BRU
Valérie CABECAS
Jean-Pierre CHAMPAGNAC
Marie-Hélène CHASTRE
Didier DELTHEIL
René DUBOURG
Jean-Michel FABRE
Michel LAPORTE
Samuel LEBEAUX
Mireille LEOTY
Serge LEYMONIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
François POUCHOT
Olivier PRAT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Chantal RIBOULET
Olivier ROCHE
Stéphanie SERIEIX
Laurence SOURZAT
Jean-Jacques VAISSIER

Représenté :

André ARNOULD	Andrée BROUSSE
Virgile LECLERC	Samuel LEBEAUX

Pouvoir donné à :

Absent :

--

Conseil communautaire

Délibération n° 2026/04/30-26	Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
--------------------------------------	--

Vu l'Article L. 2121-21 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Code des Marchés Publics ;

Vu les Statuts de la Communauté de Communes approuvés par Arrêté préfectoral n° 2017-1578 du 29 décembre 2017 ;

Considérant qu'est membre de droit de la Commission d'Appel d'Offres la personne autorisée à signer les marchés, soit Olivier ROCHE, Président de la Communauté de communes ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ayant décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** comme suit les membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Titulaire	Suppléant
Alain MALASSAGNE	Françoise NOUGEIN
Marie-Hélène CHASTRE	Yves MAGNE
Serge LEYMONIE	Michel LAPORTE
Samuel LEBEAUX	Stéphanie SERIEIX
Roger RIBAUD	Jean-Pierre CHAMPAGNAC

La présidence de la commission est assurée par Olivier ROCHE

- **CHARGE** Monsieur le Président d'effectuer toutes démarches et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Présents ou représentés : 27

Abstentions : 00

Suffrages exprimés : 27

Votes pour : 27

Votes contre : 00

Fait à Mauriac, le 30 avril 2026,
Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance,

Le Président,